



FCE Roanne Loire

FEMMES CHEFS D'ENTREPRISE

« SEULES NOUS SOMMES INVISIBLES,
ENSEMBLE NOUS SOMMES INVINCIBLES »

À l'écoute et avec le pragmatisme qui s'impose, Armelle conseille et accompagne ses clients dans les domaines suivants :

Droit des sociétés : depuis la création de l'entreprise jusqu'à sa transmission ou sa dissolution, en passant par le conseil et la formalisation des décisions de la direction et/ou des associés : approbation des comptes et modifications statutaires comme l'augmentation et/ou la réduction de capital, le transfert de siège, le changement de forme sociale, etc.

Droit commercial : baux commerciaux ou précaires, CGV, contrats de distribution, d'agents commerciaux, licences, contrats de prestations de services...

Droit social : conseil/rédaction de contrats de travail, accompagnement à la rupture (rupture conventionnelle, licenciement personnel ou économique), consultations ponctuelles : sanctions des fautes commises, durée du travail, télétravail, aide à la mise en place des institutions représentatives du personnel...

Droit de la concurrence et de la consommation

Conseil avant tout, Armelle incite fortement ses clients à régler leurs litiges à l'amiable et rapidement, dans le cadre de solutions de compromis qu'elle propose.



ARMELLE
DECHELETTE-CHRONOWSKI

Titulaire d'un DEA de Droit des Affaires, Armelle exerce sa profession d'avocat en qualité de conseil aux entreprises, dans les domaines du droit des affaires et du droit social. Après une étape significative en entreprise, dans les secteurs du textile et du service, elle crée son cabinet en juillet 2017.

Les plus ⁺

Écoute

Pragmatisme

Conseil

Compromis

CONTACT

7 place des Minimes
42300 Roanne

04 27 62 96 17 / 06 03 18 40 69

a.dechelette@adac-avocat.com

<http://www.dechelette-chronowski-avocat.com>